



Licence Sciences de l'éducation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de l'éducation. 2010, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02035754

HAL Id: hceres-02035754

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035754>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences– Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université de Saint-Etienne - Jean Monnet

Demande n°S3110053927

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences de l'éducation

Présentation de la mention

Créée en 1991, la licence mention Sciences de l'Éducation de l'Université de Saint-Etienne - Jean Monnet a pour objectif d'approfondir la formation dispensée dans le cadre de la préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement. Le contenu des deux semestres est centré sur la connaissance et les compétences développées dans le domaine des sciences de l'éducation. La formation comporte également des enseignements sur les outils du travail universitaire et le choix d'un parcours professionnalisant: métiers de l'enseignement ou formation des adultes ou secteur associatif, collectivités locales et éducation socioculturelle. Ce diplôme se présente comme une licence généraliste et a la particularité de n'exister qu'en troisième année.

Avis condensé

- Avis global (entre 10 et 15 lignes) :

Le département des Sciences de l'Éducation héberge cette année de licence, qui se situait en amont d'un master à finalité « Recherche » intitulé *"Médiations et construction des identités collectives - Construction des mondes communs"*. Ce master n'apparaît plus dans la liste des demandes d'habilitation des masters de l'Université Jean Monnet pour le contrat quadriennal 2011. La question se pose alors de la pertinence dans la situation actuelle de cette année de formation qui accueille des publics très variés. Au fil de la lecture du dossier, nous comprenons que le public est composé d'étudiants provenant de BTS, de DUT, de BTSA, de licence 2^{ème} année de Sociologie et de personnes en formation continue.

L'objectif pédagogique de la formation est d'offrir un large éventail de connaissances pluridisciplinaires dans le domaine des Sciences humaines et sociales s'intéressant aux questions de l'Éducation. La maquette des enseignements vise à établir un équilibre entre les enseignements dits académiques et ceux dits professionnels.

Les débouchés potentiels proposés à l'issue de cette formation investissent de nombreux domaines à vocation éducative. Les référentiels métiers restent diffus. D'autre part, une partie importante de la formation semble préparer aux concours de la fonction publique pour les métiers de l'enseignement. Le positionnement de cette année de formation par rapport aux masters enseignements reste à déterminer.

- Points forts :

- La formation est adaptée à un public en formation continue.
- Les contenus d'enseignement sont centrés sur les questions de l'éducation.
- Les enseignements sont équilibrés selon leur nature (CM/TD), leur volume horaire et leur finalité.

- Points faibles :

- Le dossier comporte de nombreuses imprécisions.
- La population étudiante est méconnue et sa diversité apparente n'est pas prise en compte.
- Aucun dispositif n'est prévu pour assurer le suivi et la connaissance de l'insertion professionnelle des diplômés.
- La valorisation de la formation n'est pas suffisamment planifiée et structurée.
- L'annexe descriptive au diplôme ne respecte pas les recommandations qui déterminent sa forme et son contenu.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : C

- Recommandations pour l'établissement :
 - La qualité du dossier devra être à l'avenir nettement améliorée. L'insuffisance des informations et la mauvaise structuration du dossier ne facilitent pas la compréhension et la cohérence du dispositif de formation.
 - Le ciblage de la population permettrait de recentrer la formation et d'opter, en fonction des débouchés professionnels ou de poursuite d'études, pour une licence soit généraliste, soit professionnelle. Le positionnement du diplôme au sein des formations universitaires se situant en amont et en aval, serait souhaitable et donnerait plus de lisibilité.
 - La mise en place d'un dispositif de connaissance et d'accompagnement des différents publics accueillis au sein de la formation devrait être un objectif majeur à court terme. Des aménagements pédagogiques favorisant la réussite des étudiants n'en seraient que renforcés.
 - Pour l'objectif de préparation aux concours des métiers de l'enseignement, il serait hautement souhaitable de mettre en place un dispositif de certification en langue, français et anglais, et une formation pour préparer le C2i.
 - L'auto-évaluation ne semble pas avoir apporté d'élément constructif pour améliorer la formation et fixer des objectifs à plus long terme. Les responsables de la formation sont donc encouragés à mettre en place un ensemble d'indicateurs et, après collecte des données, d'en faire une analyse pour offrir une meilleure et plus juste photographie du diplôme et ainsi amender la formation.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

L'équipe de pilotage est en effectif réduit ce qui a certainement pour conséquence l'absence d'enseignant référent. La structuration est cohérente avec la maquette des enseignements, avec un responsable de la mention et trois responsables des parcours. L'effectif des professionnels extérieurs demanderait à être étoffé. La sectorisation professionnelle des parcours suggère qu'il existe d'autres intervenants professionnels que ceux répertoriés au début du dossier déposé.

2 ● Projet pédagogique :

Il est stipulé que la maquette d'enseignement a pour objectif la construction d'un équilibre entre enseignements académiques et théoriques, méthodologiques et sensibilisation à des environnements professionnels. Le but énoncé correspond plus à des moyens qu'à un objectif pédagogique de formation. Le dossier ne fait pas état de certifications à acquérir ou à produire par rapport aux débouchés présentés tel qu'un niveau de maîtrise de la langue française (DELF, DALF...) ou en langues étrangères (CLES, TOIC...).

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Seules dix heures d'enseignement sont consacrées à la méthodologie du travail universitaire. Le fait que la formation ne soit dispensée que sur deux semestres entraîne l'exclusion des dispositifs tels que l'orientation active ou les informations de début de cursus. Néanmoins, il reste surprenant qu'aucun dispositif d'accueil, de guide de l'étudiant, de tutorat et d'informations sur les débouchés potentiels ne soient mis en place au cours de l'année de formation.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Le devenir des étudiants et leur insertion professionnelle ne sont pas renseignés spécifiquement. L'impact du stage professionnel sur l'insertion des diplômés pourrait être analysé. Il serait intéressant d'identifier les postes occupés ou la durée de la recherche d'emploi à l'issue de la formation pour ceux qui entrent dans la vie active. La proportion d'étudiants qui optent pour la poursuite d'études devrait être quantifiée.